

Utilisation

- Idéalement, placer l'appareil en hauteur afin de favoriser la propagation de l'air ultra-pur produit.
- Placer l'appareil à proximité de la source de nuisance identifiée à traiter.
- Ne pas placer l'appareil sur une surface métallique ; qui neutraliserait une partie des ions négatifs et nuirait à l'efficacité de l'appareil,
- Après décontamination : veiller à bien ventiler pendant 30 minutes afin d'évacuer l'excès de plasma.

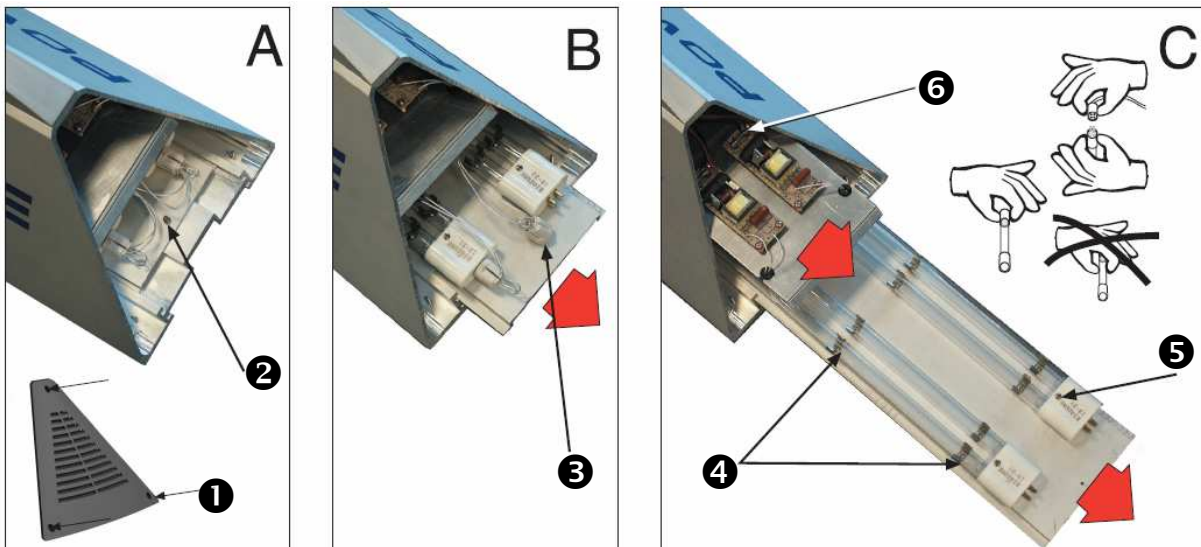
Les PowerZone sont des appareils destinés à la **décontamination de locaux vides de toute personne ou animal**. La supervision de l'appareil n'étant pas nécessaire, il est vivement conseillé de ne pas rester dans l'endroit en cours de décontamination. La durée du traitement est fonction du niveau de contamination et du volume à décontaminer.

Maintenance

Il y a très peu d'entretien à apporter aux produits Biozone.

Remplacement de la Lampe UV:

- Débrancher l'alimentation électrique du Biozone
- Laisser refroidir l'appareil 10 minutes minimum !
- Ouvrir l'appareil ; à l'aide d'un tournevis dévisser les 3 vis du cache (fig. A-1) ainsi que la vis bloquant le rail (fig. A-2)
- Faire glisser délicatement le rail (fig. B) vers l'extérieur de l'appareil pour dégager la/les lampe(s)
- Pour chaque lampe :
 - Déconnecter l'alimentation comme indiqué en fig. B-3
 - Déballez la nouvelle lampe UV en prenant garde de ne pas toucher le verre avec les doigts (fig. C-5)!
 - Fixer la lampe dans l'appareil comme indiqué en fig. C-4
 - Reconnecter l'alimentation de la lampe (fig. B-3)
- Pour changer le fusible : faire glisser le rail supérieur vers l'extérieur de l'appareil et procéder au remplacement du fusible (Fig. C-6)
- Replacez les rails en leur positionnement originel
- Fixez le rail inférieur à l'aide de la vis de blocage (fig. A-2)
- Replacez le cache et revissez-le.



Dépannage

1. L'appareil ne s'allume pas?
 - le cordon d'alimentation est-il branché correctement aux deux extrémités?
 - vérifier l'alimentation électrique. Testez la prise électrique avec un autre appareil ou changez de prise
2. Le témoin de fonctionnement bleuté ne s'allume pas ?
 - vérifier l'alimentation électrique.
 - si le ventilateur fonctionne, remplacez la lampe et/ou le fusible
 - si rien ne fonctionne, remplacez le fusible ou contactez notre service après-vente via www.Biozone-Europe.eu

BIOZONE® MODE D'EMPLOI

PowerZone



Sécurité

- Ne JAMAIS ouvrir l'appareil lorsqu'il est raccordé au réseau électrique
- Ne JAMAIS regarder la lampe UV en fonctionnement !
- Ne JAMAIS bloquer le ventilateur sous risque de détériorer l'appareil
- Ce BioZone n'est PAS étanche. Ne pas le plonger dans un liquide. Risque d'électrocution !
- Ne JAMAIS brancher l'appareil si la fiche et/ou le cordon électrique est endommagé.
- En cas de défaillance, faire appel au service technique de Biozone Europe via www.Biozone-Europe.eu

Garantie

L'appareil est couvert par une garantie de **Trois ans retour atelier** à partir de la date d'achat pour les appareils ayant subi une panne d'origine interne (électrique, électronique, mécanique). Cette garantie couvre : le remplacement des pièces défectueuses; la main d'œuvre afférente. Les frais d'emballage et de port aller/retour atelier sont à la charge du client. La lampe est garantie contre tout défaut de fabrication pendant une (1) année.

La garantie de l'appareil est subordonnée à

- L'enregistrement de l'appareil lors de son achat via le site <http://www.biozone-europe.eu/garanties>
- Par le remplacement annuel de la lampe et du fusible. Preuves d'achats et inscriptions selon procédure obligatoire via <http://www.biozone-europe.eu/garanties>

En cas de problème, contactez votre représentant local ou informez nous via le site <http://www.biozone-europe.eu/garanties>, un délégué vous contactera. La garantie exclut tout dédommagement autre que le remplacement du matériel défectueux

Exclusion de Garantie :

1. Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (tels chocs, chutes, transports sans protection, exposition à de l'humidité, chocs électriques, orages,...),
2. Les pannes afférentes aux accessoires,
3. Les pannes résultant de la modification de la construction et des caractéristiques d'origine de l'appareil,
4. Les pannes affectant les pièces non conformes à celles préconisées par le constructeur,
5. Le contenu des appareils
6. Les dommages portant sur des pièces consommables (fusible, ampoules, etc)
7. Les réglages accessibles au Client sans démontage de l'appareil,
8. Les frais de mise en service, de réglages, de nettoyages et les essais non consécutifs à un dommage garanti,
9. Le non-respect des instructions du constructeur et les utilisations à des fins commerciales,
10. Les réparations et dommages subis par l'appareil après une réparation effectuée par toutes autres personnes qu'un réparateur agréé par le Vendeur,
11. Les frais de devis suivis ou non de réparation, les frais résultant de pannes non constatées,
12. Les réparations de fortune ou provisoires ainsi que les conséquences de l'aggravation éventuelle du dommage en résultant,
13. Les frais de transport et de modification des appareils en cas de rappel par le constructeur pour défaut de série,
14. Les dommages dus à la corrosion, à un mauvais branchement ou à un problème d'alimentation,
15. Les frais de port et d'emballage ainsi que les petites fournitures.

Spécifications

Méthode de Purification : Photoplasma/Photochimie/Oxydation Photocatalytique

Puissance UV : 82 μ W/cm² @ 1 mtr

Production d'Ozone : 1.000 mg/h (PZ1) et 2.000 mg/h (PZ2)

Production d'Ions : Photo-ionisation d'ions négatifs

Matériaux : ASA, Composite d'Aluminium

Alimentation Electrique : 12 Volts Positif au centre, Neutre extérieur

Plage de fonctionnement prévue : 0 à 80% d'humidité relative pour une plage de 4° à 40° Celsius

Conception, Recherche et développement : USA / Design : Finlande / Fabrication : Chine

Références pour les Ampoules

Biozone PowerZone 1 : 1 x Lampe 3140

Biozone PowerZone 2 : 2 x Lampe 3140

Biozone PowerZone 3 : 3 x Lampe 3140



2007-01-05

